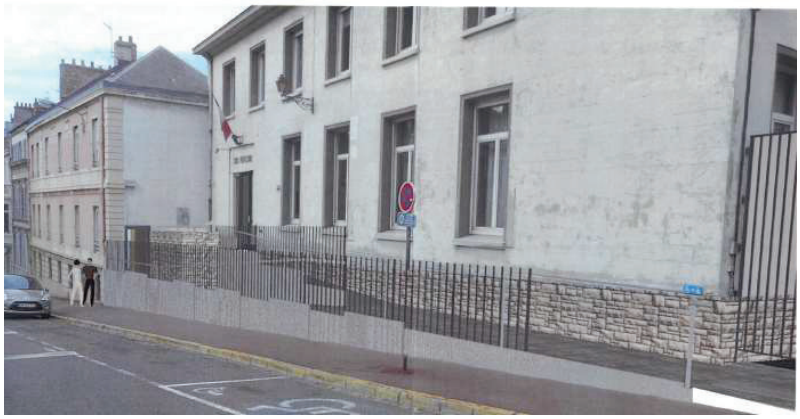
Aménagement de la Sous-Préfecture

131, Grand'Rue

62200 BOULOGNE-SUR-MER



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

MAITRE D'OUVRAGE
PREFECTURE DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE
12, rue Jean-Sans-Peur - CS 20003
59800 LILLE

Lot n°03
MENUISERIE INTERIEURE

CCTP

Dossier	15884
Date	07/08/2026
Phase	DCE
Indice	00

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE :
Accèsmétrie
16, rue Jean Jacques Rousseau
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Sommaire

Prescriptions techniques..... 3
Consistance des travaux..... 3
Contenu du marché..... 3
Documents de référence..... 3
Protection de matériaux..... 3
Résistance mécanique des matériaux..... 3
Serrurerie et quincaillerie..... 3
Organigramme..... 3
Étanchéité..... 3
Classement coupe-feu et pare-flamme..... 3
Échantillons..... 3
Coloris..... 4
Couvre-joint..... 4
Prescriptions générales sur les blocs portes..... 4
Description des ouvrages..... 4
Bloc-porte..... 4
Bloc porte acoustique UNIPHONE 1 vantail, simple action, EI30, 33 dB, sur huisserie bois..... 4
Bloc-porte bois acoustique 1 vantail SP51, simple action, EI60, 38 dB, sur huisserie PROFEU..... 4
Bloc-porte bois acoustique de type GIGAPHONE 2 vantaux, EI30, 43 dB sur huisserie bois..... 4
Galandage..... 5
Quincaillerie..... 5
Divers..... 6
Store..... 6
Agencement..... 6

Code	Désignation
03.1	**Prescriptions techniques**
03.1.1	**Consistance des travaux**
	Le présent cahier règle les conditions particulières d'exécution des travaux de menuiserie intérieure en vue de l'aménagement des bureaux de la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer.
03.1.2	**Contenu du marché**
	Sont à la charge de l'entrepreneur du présent lot : - Conjointement avec le lot cloison, l'implantation des cloisons et des poteaux d'huisseries, - La vérification des cotes et dimensions des ouvertures, - Les études, dessins d'exécution et de détails des ouvrages nécessaires à l'exécution du projet, - La fourniture des bois, contreplaqués, panneaux de fibres de particules entrant dans la composition des menuiseries, - Les traitements et protections imposés par le DTU et le présent descriptif, - La fabrication en atelier, le transport à pied d'oeuvre, le stockage, la pose et la fixation des ouvrages, - Le tracé et l'exécution des prises et scellements de ses ouvrages, - Le réglage et l'ajustage des menuiseries, - La fourniture d'échantillons et l'exécution d'essais exigés par le Maître d'oeuvre ou le bureau de contrôle, - L'enlèvement des gravois, déchets et emballages occasionnés par l'intervention du présent lot, - Protection de ses ouvrages et particulièrement sur circulations.
03.1.3	**Documents de référence**
	Les fournitures et travaux du présent lot seront conformes aux normes et règlements en vigueur y compris leur mise à jour éventuelle. En particulier, ils sont conformes aux documents suivants : - NF DTU 36.5 Mise en oeuvre des fenêtres et portes extérieures d'avril 2010 - NF P 78-201 (Réf. DTU 39) - Miroiterie - Vitrerie d'octobre 2006 - Normes NF B 50-001 et suivantes relatives aux bois et dérivés du bois * NF B 53-510 concernant les bois de menuiseries. - Les normes françaises classes P. 20 à 27 concernant les menuiseries bois et la quincaillerie. - Les normes, décrets concernant l'isolation phonique et la protection incendie dans la construction, en particulier la qualité et la tenue au feu des matériaux. - Décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 concernant les mesures de protection et de salubrité complété par décret n° 81-989 du 30 octobre 1981, modifié par le décret n° 92-767 du 29 juillet 1992, par le décret n° 93-41 du 11 janvier 1993, le décret n°94-1217 du 29 décembre 2004, le décret n°94-1159 du 26 décembre 1994, le décret n°95-543 du 4 mai 1995 et le décret n°2003-68 du 24 janvier 2003.
03.1.4	**Protection de matériaux**
	Tous les bois utilisés auront reçu les traitements imposés par le DTU 36.5 par un produit homologué CTBF. L'entrepreneur du présent lot doit s'assurer auprès de l'entrepreneur de peinture que le produit employé est compatible avec la peinture d'impression et les peintures utilisées en finition de ses ouvrages. L'entrepreneur du présent lot est responsable de toutes conséquences d'une incompatibilité entre le traitement et la peinture. Pour certains matériaux et produits, le choix du concepteur ne peut être défini d'une manière précise sans faire référence à un matériel ou produit d'un modèle, d'une marque, les marques et modèles indiqués ci-après dans le CCTP ne sont donnés qu'à titre de référence et à titre strictement indicatif. Les entrepreneurs auront toute latitude pour proposer des matériels et produits d'autres marques et modèles, sous réserve qu'ils soient au moins équivalents en qualité, dimensions formes, aspects, etc.
03.1.5	**Résistance mécanique des matériaux**
	Les sections des bois stipulées dans le descriptif ne représentent qu'une proposition minimum faite par l'Architecte à l'Entrepreneur. Celui-ci doit prévoir tout renforcement de section qu'il juge nécessaire à la bonne tenue de ces ouvrages en fonction de leur type et de leurs dimensions.
03.1.6	**Serrurerie et quincaillerie**
	La quincaillerie utilisée devra répondre aux normes en vigueur. Toutes les pièces de quincaillerie auront reçu un revêtement de surface les protégeant contre l'oxydation. Le choix, le mode de fixation et le nombre des quincailleries doivent permettre de satisfaire aux essais d'ouvrages, qu'ils soient ouvrants ou fixes.
03.1.7	**Organigramme**
	Le titulaire du présent lot participera aux frais d'organigramme dont l'établissement est prévu avec le Maître d'Ouvrage pendant le délai de préparation.
03.1.8	**Étanchéité**
	L'entrepreneur devra tous les joints et calfeutrements nécessaires entre structure (quel qu'en soit la nature : maçonneries, murs ossature bois) et dormants. Il aura également à sa charge tous les arrêts de doublage, partout où ces derniers sont nécessaires, ainsi que les couvre-joints sur les parements intérieurs.
03.1.9	**Classement coupe-feu et pare-flamme**
	Les ouvrages classés CF ou PF doivent avoir l'agrément du CSTB. L'entrepreneur doit fournir à l'Architecte et au Bureau de Contrôle le procès verbal de cet agrément pour chaque ouvrage classé.
03.1.10	**Échantillons**
	Un échantillonnage de toute la quincaillerie utilisée sera présenté au Maître d'oeuvre pour acceptation, pendant la période de préparation, puis déposé au Bureau de chantier pendant toute la durée des travaux.

Code	Désignation
03.1.11	**Coloris** Les coloris de certains ouvrages livrés finis seront choisis par le Maître d'oeuvre dans la gamme du fabricant.
03.1.12	**Couvre-joint** Pour les blocs portes qui en sont pourvus, ils seront descendus arrêtés sur les plinthes.
03.1.13	**Prescriptions générales sur les blocs portes** Sauf prescriptions contraires précisées dans la suite du présent CCTP : - les blocs portes à mettre en oeuvre dans les cloisons neuves seront à la charge du même lot.
03.2	**Description des ouvrages**
03.2.1	**Bloc-porte**
03.2.1.1	**Bloc porte acoustique UNIPHONE 1 vantail, simple action, EI30, 33 dB, sur huisserie bois** Fourniture et pose de bloc-porte de type UNIPHONE de chez MALERBA (fiche tech.MBA-031) ou techniquement équivalent de caractéristiques suivantes : - Huisserie en hêtre LCA finition à peindre, avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air finition à peindre - Porte battante, vantail simple action, 40 mm d'épaisseur; - Affaiblissement acoustique renforcé ; - Cadre en bois exotique ; - Ferrage par 3 ou 4 paumelles de de chez MALERBA en acier monobloc, réglables, bague d'appui et fourreau en polyamide et capot femelle en acier, sans fourreau visible, ni bouchons rapportés - Finition prépeinte : Coloris a choix de la MOA. - Dimensions hauteur ouvrant HO 2040 mm x Largeur ouvrant LO 830 ou 930 mm. PV FEU : 14-A-166 PV ACOUSTIQUE : 404/12/198/2 FEU : EI2 30 / R/V ACOUSTIQUE : Rw (C ; Ctr) = 33(-1 ; -1) Avec joint balai RA= 32 dB. Pose à l'avancement » ou « Après coup » sur : - sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, d'épaisseur mini 98mm.
03.2.1.1.1	**Bloc-porte bois 0,93 x 2,04 m (ht)** **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Guichet, bureau Accueil public (x2), Salle de pause (x2), bureaux 1/2/3*
03.2.1.2	**Bloc-porte bois acoustique 1 vantail SP51, simple action, EI60, 38 dB, sur huisserie PROFEU** Fourniture et pose de bloc-porte de type GIGAHONE de chez MALERBA (fiche tech.MBA-163) ou techniquement équivalent de caractéristiques suivantes : - Huisserie en tôle d'acier d'épaisseur 15/10, feuillure avec joint d'étanchéité à l'air et joint intumescent - Vantaux, épaisseur 51 mm, cadre bois exotique, joint intumescent en périphérie, joint balai - Affaiblissement acoustique renforcé ; - Cadre en chêne ; - Ferrage par 3 ou 4 paumelles de 130, réglables, bague d'appui et fourreau en polyamide et capot femelle en acier, sans fourreau visible, ni bouchons rapportés - Finition stratifiée : Au choix de l'Architecte. - Dimensions hauteur ouvrant HO 2040 mm x Largeur ouvrant LO 830 ou 930 mm. PV FEU : 13-A-545 PV ACOUSTIQUE : 404/13/358/3 FEU : : EI2 60 / R/V ACOUSTIQUE : Rw (C ; Ctr) = 38(-2 ; -3) RA= 35dB (34dB si L<930) Pose à l'avancement sur : - sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, classées EI120, d'épaisseur mini 98mm
03.2.1.2.1	**Bloc-porte bois 0,93 x 2,04 m (ht)** **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Local TGBT*
03.2.1.3	**Bloc-porte bois acoustique de type GIGAPHONE 2 vantaux, EI30, 43 dB sur huisserie bois** Fourniture et pose de bloc-porte de type GIGAHONE de chez MALERBA (fiche tech.MBA-1046) ou techniquement équivalent de caractéristiques suivantes : - Huisserie/bâti bois exotique ou européen de section mini 68 x 58 (selon mise en œuvre) avec joint intumescent et joint d'étanchéité à l'air - Vantaux, épaisseur 65 mm, contre feuilluré, cadre chêne, âme avec 2 tôles, joint intumescent et d'étanchéité sur 3 côtés, battement feuilluré avec joints intumescents et d'étanchéité à l'air, double Joint balai - Affaiblissement acoustique renforcé ; - Ferrage par 3 ou 4 paumelles de de chez MALERBA en acier monobloc, réglables, bague d'appui et fourreau en polyamide et capot femelle en acier, sans fourreau visible, ni bouchons rapportés - Finition prépeinte : Coloris a choix de la MOA. - Dimensions hauteur ouvrant HO 2040 mm x Largeur ouvrant LO 530 + 930 mm. - Serrure standard type D450, axe 50 mm - Verrous encastrés (à levier) sur semi-fixe (uniquement avec un seuil ou joint balai) - Ferme-portes en applique DORMA / GROOM / ISEO (verrous d'urgence conseillés)

Code	Désignation
	- Sélecteur de fermeture en applique DORMA / ISEO et entraîneur PV FEU : RS18-010 PV ACOUSTIQUE : AC17-26069904 FEU : EI2 30 / R/V ACOUSTIQUE : Rw (C ; Ctr) = 45(-2 ; -6) Avec joint balai RA= 43 dB Pose à l'avancement » ou « Après coup » sur : - sur cloisons sèches à plaques de parement plâtre, d'épaisseur mini 98mm.
03.2.1.3.1	**Bloc-porte bois 1,46 x 2,04 m (ht)** Vantaux tiercés 0,53 + 0,93 m. **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Accès personnel sécurisé*
03.2.1.4	**Galandage**
03.2.1.4.1	**Système pour porte simple à galandage, passage 0,93 m** Système pour portes coulissantes à incorporer dans des caissons. Composé pour chaque vantail d'une paire de chariots avec 4 roues de 27 mm de diamètre et équipées de roulements à billes. Etrier de suspension avec réglage vertical du chariot. Porte battante, vantail simple action, 40 mm d'épaisseur; âme pleine, de chez MALERBA ou techniquement équivalent. Finition stratifiée : Au choix de l'Architecte. Dimensions hauteur ouvrant HO 2040 mm x Largeur ouvrant LO 930 mm. Poignée porte coulissante rosace ronde - chromé satiné - 4920 HOPPE ou équivalent. - Marque : SCRIGNO ou équivalent - Type : TP 80 **Mode de métré :** L'ensemble ***Localisation** : WC PMR*
03.2.1.5	**Quincaillerie**
03.2.1.5.1	**Béquille avec rosaces** Fourniture et pose de béquilles Réf. Luce chromé mat de chez LA QUINCAILLERIE ou équivalent avec rosaces deux faces béquilles et toutes fixations. L'ensemble en chromé mat.  **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Accès personnel sécurisé*
03.2.1.5.2	**Béquille avec rosaces, cylindre** Fourniture et pose de béquilles Réf. Luce chromé mat de chez LA QUINCAILLERIE ou équivalent avec rosaces deux faces béquilles + rosace 2 faces cylindre et toutes fixations. L'ensemble en chromé mat.  **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Guichet, Local TGBT, bureau Accueil public (x2), Salle de pause (x2), bureaux 1/2/3*
03.2.1.5.3	**Serrure à larder, cylindre** Serrure 1 point à larder pour cylindre 30/45 à penne dormant de la marque VACHETTE ou équivalent. La serrure bénéficiera d'une garantie de 10 ans et sera certifiée NF. **Mode de métré :** A l'unité ***Localisation** : Guichet, Local TGBT, bureau Accueil public (x2), Salle de pause (x2), bureaux 1/2/3*

Code	Désignation
03.2.1.5.4	**Fourniture et pose d'une serrure série KEL ou équivalent**
	Série KEL 46A émission ou rupture pour porte Alu ou équivalent. - tirant/poussant - serrure réversible droite/gauche - alimentatioin 12 ou 24 V, bi tension avec carré pivotant 8 mm - entraxe 92 mm - Axe : 35 ou 50 mm - Serrure à béquille contrôlée à sortie libre Adaptation béquille. Toutes sujétions d'accessoires. L'alimentation électrique est assurée par le lot électricité. Les autres contraintes seront les dispositions des fabricants et des D.T.U **Mode de métré :** A l'unité
	***Localisation** : Accès personnel sécurisé*
03.2.1.5.5	**Cylindre**
	Cylindre européen à penne dormant de la marque VACHETTE ou équivalent.
	Mode de métré : A l'unité
	***Localisation** : Guichet, Local TGBT, bureau Accueil public (x2), Salle de pause (x2), bureaux 1/2/3*
03.2.1.5.6	**Organigramme**
	Complément pour organigramme, combinaisons avec les cylindres avec passe général et passe partiel. Gestion d'organigramme de clé en fonction des utilisateurs. Complément à chaque cylindre. Le programme de gestion est assuré par le fabricant en osmose avec le responsable de la gestion des ouvertures. En aucun cas, la Maîtrise d'œuvre interviendra dans l'établissement de cet organigramme et sa responsabilité ne pourra être engagée. **Mode de métré :** A l'unité
	***Localisation** : Guichet, Local TGBT, bureau Accueil public (x2), Salle de pause (x2), bureaux 1/2/3*
03.2.1.5.7	**Butée de porte**
	Fourniture et pose de butée de porte en inox avec anneau caoutchouc type modèle E498 de chez HOPPE ou techniquement équivalent. Porte ouvrant sur une cloison ou mur. **Mode de métré :** A l'unité
	***Localisation** : Selon plan de repérage*
03.2.1.5.8	**Ferme-porte**
	Fourniture et pose de ferme-porte en applique à glissière de type TS 93 de chez DORMA ou techniquement équivalent. Le ferme porte devra être conforme à la réglementation française relative à l'accessibilité des personnes handicapées (<50N) avec rapport d'essai par laboratoire agréé **Mode de métré :** A l'unité
	***Localisation** : Guichet & Local TGBT*
03.2.2	**Divers**
03.2.2.1	**Plinthes bois**
	Fourniture et pose de plinthes en périphéries du revêtement de sol. - hauteur des plinthes : Entre 7 et 12 au choix du MOA - Mise en place de la couche d'impression pour mise à disposition au lot peinture d'un support prêt à peindre - Pose à la colle adaptée au support existant. - y compris nettoyage soigné **Mode de métré :** au ml
	***Localisation** : Toutes les pièces et circulations hors Accès public*
03.2.3	**Store**
03.2.3.1	**Store**
	Store de marque BANDALUX Premium plus ou équivalent. Store enrouleur sans coffre. Finition envisagée du tissu : Au choix de la MOA. Commande : chaînette. Y compris toutes sujétions de pose. **Mode de métré :** L'ensemble
	***Localisation** : Bureaux 3/4/6/7/8/9*
03.2.4	**Agencement**
03.2.4.1	**Banque d'acceuil et paroi vitrée**
	Fourniture et pose d'une banque d'accueil composée de 1 poste de réception et d'un poste PMR. Caractéristiques dimensionnelles minimales : - Largeur : 105 cm - Longueur : 230 cm

Code	Désignation
	- Hauteur sous plateau zone PMR mini : 70 cm - Hauteur sur plateau zone PMR maxi : 80 cm - Largeur zone PMR mini : 60 cm - Plateau mélaminé 19 mm avec chants PVC 3 mm thermocollés. - Hauteur plateau Haut mini 110 cm Descriptif agencement : - Fourniture et pose de plateaux bois, stratifié ou postformé, pour banque d'accueil, paillasse, plan de travail, profondeur 0.65m etc... y compris toutes sujétions de façonnage et de mise en oeuvre avec ou sans dosseret, traitement des chants et accessoires de mise en oeuvre. - Fourniture et pose de moulure de chant, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre et de fixation. - Prévoir un évidemment sous plan d'une hauteur minimale de 70 cm, largeur de 60 cm et profondeur de 30 cm - Y compris toutes sujétions de finition (baguette d'angle, couvre joint, ...) - Y compris protection par film polyéthylène souple des ouvrages environnant, y compris calfeutrement de la zone de travail pour limiter la propagation des poussières. Coloris et modèle au choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant. La pose devra permettre d'avoir un espace de rotation devant la zone PMR de 150 cm de diamètre ainsi qu'une largeur de circulation minimale depuis l'entrée jusqu'à la zone de 120 cm. Descriptif châssis fixe ALU : Châssis fixe, en aluminium anodisé RAL 9016 ou dans la gamme du fabricant, hauteur 1,50m (à confirmer selon haute faux-plafond), constitué de : - Bâti dormant en profilés tubulaires comprenant montants, traverse haute et basse avec au niveau des traverses - Double vitrage isolant feuilleté clair 4(16)44.2 avec remplissage argon, posé sur châssis grand vitrage y compris toutes sujétions de calage et accessoires de pose. - Pare-close clipsée, ajustée droites avec double joint profil élastomère extrudé également soigneusement ajusté - Classement A4E6V3 selon le type de châssis et dans leur conception globale " châssis / vitrage " Compris : - Calfeutrement, - Assemblage réalisé en coupe d'onglet, - Profilés de recouvrements et jonctions - Toutes sujétions de fixations. **Mode de métré :** L'ensemble ***Localisation** : Accueil*

RECAPITULATIF
Lot n°03 MENUISERIE INTERIEURE

03.1 - Prescriptions techniques

- 03.1.1 - Consistance des travaux
- 03.1.2 - Contenu du marché
- 03.1.3 - Documents de référence
- 03.1.4 - Protection de matériaux
- 03.1.5 - Résistance mécanique des matériaux
- 03.1.6 - Serrurerie et quincaillerie
- 03.1.7 - Organigramme
- 03.1.8 - Étanchéité
- 03.1.9 - Classement coupe-feu et pare-flamme
- 03.1.10 - Échantillons
- 03.1.11 - Coloris
- 03.1.12 - Couvre-joint
- 03.1.13 - Prescriptions générales sur les blocs portes

03.2 - Description des ouvrages

- 03.2.1 - Bloc-porte
 - 03.2.1.1 - Bloc porte acoustique UNIPHONE 1 vantail, simple action, EI30, 33 dB, sur huisserie bois
 - 03.2.1.2 - Bloc-porte bois acoustique 1 vantail SP51, simple action, EI60, 38 dB, sur huisserie PROFEU
 - 03.2.1.3 - Bloc-porte bois acoustique de type GIGAPHONE 2 vantaux, EI30, 43 dB sur huisserie bois
 - 03.2.1.4 - Galandage
 - 03.2.1.5 - Quincaillerie
- 03.2.2 - Divers
- 03.2.3 - Store
- 03.2.4 - Agencement

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature, Maître d'Ouvrage	Signature et cachet de l'Entrepreneur